

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR



Nouméa, le 14 avril 2020

COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Général de division Christophe MARIETTI

Commandant la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie

Madame, Monsieur

La crise sanitaire COVID 19 soudaine et sans précédent nécessite d'adapter les méthodes de travail ou de fonctionnement.

Pour maintenir l'activité économique malgré le risque sanitaire, les secteurs d'activité, tout domaine confondu, adoptent le travail nomade, parfois dans l'urgence ou à distance.

Les particuliers, eux, se tournent massivement vers l'offre numérique pour faciliter la vie quotidienne (achats divers, plateformes scolaires pour les enfants, ...).

Ces nouvelles habitudes de consommation associées à l'augmentation du télétravail mettent parfois les systèmes d'information en prise à des cyber-risques.

La gendarmerie de Nouvelle-Calédonie est mobilisée et pleinement engagée à vos cotés dans le cadre d'une campagne de prévention contre la menace cyber.

Votre contact local, en mesure de répondre à vos sollicitations : Patrick PRUVOST,
Chef SOLC
BP R3
98851 Nouméa Cédex
Tél. 29 53 36 ou 29 51 21
patrick.pruvost@gendarmerie.interieur.gouv.fr
boe.comgendnc@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Vous trouverez en pièces jointes des documents reprenant un certain nombre de recommandations pour les entreprises et les particuliers, le but étant de diffuser des mesures d'hygiène informatique essentielles pour assurer la sécurité de vos systèmes d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe MARIETTI